

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>ORDONNANCE :</b> Administration de Salbutamol ( <b>Ventolin</b> ) en nébulisation en présence de dyspnée.		<b>NUMÉRO : 9.03</b>
		<b>DATE :</b> Octobre 2011
		<b>RÉVISÉE :</b>
<b>PROFESSIONNELS VISÉS</b>	Inhalothérapeutes	<b>Référence à un protocole</b>
<b>TYPE D'ORDONNANCE</b>	Ordonnance visant à <b>initier</b> des mesures thérapeutiques.	Non

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Inhalothérapeutes

### CLIENTÈLES VISÉES

- Les usagers, adultes, **hospitalisés ou hébergés**.

### UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Le CHRDL
- Le Centre d'hébergement Parphilia-Ferland

### ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Administration d'un bronchodilatateur pour une amélioration rapide de la condition respiratoire de l'utilisateur.
- Éviter une détérioration de l'état clinique de l'utilisateur.

## 2. CONDITIONS D'INITIATION

- **En l'absence d'ordonnance individuelle d'un bronchodilatateur de courte action au dossier.**
- À l'auscultation pulmonaire, présence de ronchi, de sibilants ou d'une diminution du murmure vésiculaire pouvant répondre à l'action d'un bronchodilatateur.
- Présences de signes cliniques de dyspnée.

## 3. ORDONNANCE

- Salbutamol (**Ventolin**) 2,5 mg (0,5 mL) dilué dans NaCl 0,9% 2 mL pour un volume total de 2,5 mL pour **1 dose** en nébulisation
- **Aviser le médecin traitant**

## 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

- Signes de rétrécissement des voies aériennes :
  - Ronchi
  - Sibilants
  - Diminution du murmure vésiculaire
- Signes cliniques de dyspnée :
  - Tachypnée
  - Tirage
  - Allongement du temps expiratoire
  - Désaturation

### 4.2. Contre-indications

- Fréquence cardiaque > 120/min
- Allergie ou intolérance connue au Salbutamol

## 5. MÉTHODES

### 5.1. Précautions et directives

- N.A.

### 5.2. Procédures

- Selon les techniques en vigueur et le matériel utilisé.

### 5.3. Éléments de surveillance

- Auscultation pulmonaire
- Saturométrie
- Fréquence respiratoire et cardiaque

### 5.4. Complications

- Tachycardie et arythmies
- Aggravation de l'état respiratoire de l'utilisateur

### 5.5. Limites d'application

- Aviser le médecin, **le plus tôt possible**, de la mise en application de l'ordonnance collective.

## 6. SOURCES

- Consensus des signataires
- *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*, 2010

## ORDONNANCE COLLECTIVE

### ORDONNANCE :

Administration de Salbutamol (**Ventolin**) en nébulisation en présence de dyspnée.

NUMÉRO : 9.03

DATE : Octobre 2011

RÉVISÉE :

Chef du département de médecine hospitalière : Raymond Thibodeau  
Date : 10-22-11 Dr Raymond Thibodeau

Chef du service de pneumologie : Bonavuth Pek  
Date : 01 JANV 2012 Dr Bonavuth Pek

Chef du département de médecine spécialisée : Isabelle Létourneau  
Date : 17/1/2011 Dr Isabelle Létourneau

Chef du département de chirurgie : Michel Dunberry  
Date : 2012/2/2 Dr Michel Dunberry

Chef de département du PALV : Johanne Asselin  
Date : 12/2/12 Dr Johanne Asselin

Chef du département d'obstétrique-gynécologie : Daniel Langlois  
Date : 11/11/01 Dr Daniel Langlois

Chef du département de pharmacie : Guybaine Ladouceur  
Date : 18/11/2011 Guybaine Ladouceur

Directeur des services multidisciplinaires : Jean-Yves Tremblay  
Date : 29-11-2011 Jean-Yves Tremblay

Adoptée par le CMDP : Suzanne Olivier  
Date : 2012/3/15 Dr Suzanne Olivier secrétaire